

## COMMUNIQUÉ

---

### COVID-19

## DES PRÉCAUTIONS PRISES POUR LE MAINTIEN DE L'OUVERTURE DU MARCHÉ MUNICIPAL




### Point de situation n°4

---

La Ville du Mont-Dore informe ses administrés que le marché municipal, situé à Boulari face à la marina, reste **ouvert aux horaires habituels** durant la période de confinement instauré par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Haut-commissariat de la République.

Cependant, des mesures particulières ont été prises afin de respecter les consignes de prévention liées au virus du Covid-19.

Ainsi :

-  Une entrée et une sortie unique ont été matérialisées par affichage et marquage au sol ;
-  Des files d'attente sont matérialisées au sol devant chaque stand ;
-  Les sanitaires publics sont régulièrement approvisionnés en savon pour le lavage des mains.

Aux heures habituelles d'affluence, un contrôle d'accès à l'entrée du marché régulera le flux des clients.

Des consignes strictes ont également été données aux exposants pour n'accueillir qu'un seul client à la fois. Les autres devront attendre leur tour en respectant le marquage au sol prévu à cet effet pour garder leurs distances.

**Pour rappel, seuls les stands dits « alimentaires » restent ouverts.** Le Marché municipal du Mont-Dore est ouvert du mercredi au samedi, de 6h à 13h, et le dimanche de 6h à 12h.

La Ville du Mont-Dore rappelle toutefois aux clients du marché qu'il est impératif **de limiter au maximum leurs déplacements**, et leur demande de bien vouloir respecter les consignes et les mesures de précautions mises en place.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, et selon les instructions qui seront données par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la situation peut être amenée à évoluer.

Soyez prudents et prenez soin de vous !